

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU MARDI 13 NOVEMBRE 2012 A 17H30

Etaient présents :

Tous les **enseignants**.

Représentants de la **mairie** : M. NADALIN et Mme Josette FERNANDES.

Représentants de l'**ALAE** : Mme Sylvie CAMO et Mme Yvette FERRARA.

Parents d'élèves **AAPE** : Mme Nelly RAMILHON et Mme SAMSON.

Parents d'élèves **FCPE** : Mme Laurence BOISSELIER , Mme Sabine PREVOST, Mme Stéphanie BALLESTER, Mme Agnès RAFFIN et Mme Bérengère NOUXET.

1 - EFFECTIFS – Ouverture conditionnelle

Les effectifs augmentent de plus en plus chaque année.

En ouverture conditionnelle pour cette rentrée 2012, le nouvel inspecteur, M. Raymond, a effectué un comptage des élèves présents le jour de la rentrée, soit 185 élèves sur 187 inscrits, ce qui est insuffisant pour permettre une ouverture de classe.

Il y a plus de 31 élèves par classe.

1 élève est parti en MS contre 3 arrivées dont deux enfants en petite section.

Ce qui fait : 65 petits : 32 chez Mireille et 33 élèves chez Pascale.

64 moyens : 30 chez Nathalie, 17 chez Ariane et 17 chez Jean-François.

60 grands : 15 chez Jean François, 15 chez Ariane et 31 chez Véronique

Au total 189 enfants sont scolarisés à l'école maternelle.

Deux autres enfants doivent arriver en Janvier 2013. Il n'y a pas d'ouverture de classe possible en cours d'année, en revanche les associations de parents d'élève signalent qu'elles restent attentives à l'évolution des effectifs et qu'elles appuieront de nouveau une demande d'ouverture pour la rentrée 2013.

2 - SECURITE : Exercice, mesures de sécurité. Approbation règlement intérieur.

Le règlement intérieur n'a pas changé par rapport à l'année dernière si ce n'est le numéro de téléphone de l'école commençant par le 09.

La commission de sécurité a validé le 3 Août 2012 la conformité des travaux de l'école. Les enseignants ont donc procédé au déménagement des classes et ont pu occuper leur nouvelle classe.

Un exercice de sécurité a été effectué le 10 octobre. Le test a été réussi puisque les enfants et les enseignants ont mis moins de 3mn (2min45 exactement) pour évacuer, d'autant que personne n'était informé de ce test.

La FCPE demande ce qu'il est prévu en cas d'alertes orange météo avérée pour la sécurité des enfants. (exemple des vents violents du mois d'octobre). : selon le PPMS établi (Plan particulier de mise en sécurité), tout le monde doit être confiné dans une structure en dur, à savoir les classes, si l'alerte est donnée par le Préfet à la mairie qui en avertit l'école. Si aucune consigne particulière n'est donnée, cela relève du bon sens des adultes.

Un exercice de confinement sera prévu au cours du 2^{ème} trimestre de l'année scolaire.

3 - ALAE : Organisation - fréquentation

Le taux de fréquentation est en hausse. Il y a en moyenne pour la maternelle :

- entre 45 et 50 enfants le matin
- entre 150 et 160 enfants le midi
- entre 60 et 65 enfants le soir

La réfection des sols extérieurs du centre de loisir est en cours. Il a été décidé d'y mettre de l'enrobé. Un nouveau jeu a été installé aussi pour les petits.

Le site extranet est en place, il permet pour le moment d'éditer ses factures et de les régler par carte bancaire à partir de 30€, par la suite les réservations pour l'ALSH seront possibles directement depuis le site.

4 - Difficulté scolaire : RASED - Evaluations GROUPI

Le poste de maître G occupé par Mme MOLINO a été supprimé à la fin de l'année scolaire 2011/2012.

Le RASED de la circonscription se compose désormais :

- de 4 psychologues scolaires, Mme GARRAUD sur notre secteur.
- de 1 maître E, qui intervient particulièrement pour des problèmes de pédagogie.
- et finalement 1 poste de maître G a été ré ouvert.

Pour rappel, la circonscription comprend env. 6 000 élèves répartis sur 45 écoles.

Une réunion de synthèse aura lieu entre la directrice de la maternelle, la psychologue scolaire et le maître G le jeudi 15/11/2012. Autant dire que les moyens ne sont pas suffisants pour aider tous les élèves en difficultés signalés par les enseignants...

Les évaluations GROUPI pour les grandes sections ont débuté, elles ont pour but de lutter contre l'illettrisme. Une première évaluation a été réalisée courant octobre principalement axée sur la maîtrise de la langue. Une deuxième session aura lieu en janvier, celle-ci sera basée sur la maîtrise de la langue, la compréhension d'un texte et la compréhension de la parole.

5 - INVESTISSEMENTS et TRAVAUX : suite et fin

4 200 € ont été alloués par la mairie à l'école maternelle qui les investis pour l'achat de meubles de rangement dans les classes, d'unités centrales d'ordinateurs, d'imprimantes, d'un audio pole (lecteur de musique avec haut-parleur intégré) et de tapis de regroupement.

En ce qui concerne les travaux, il reste quelques réserves à lever (peinture, plomberie, assainissement...), sol de rangement à refaire (pas de ragréage fait).

La cour de l'école a été entièrement refaite.

Les grilles ont été repeintes par le chantier d'insertion ainsi qu'à l'élémentaire.

Une proposition de traçage au sol dans la cour a été faite au PAJ (jeux, circuit tricycle, marelle, escargot...)

6 - COOPERATIVE

La coopérative scolaire a pour but de financer les sorties, classes transplantées, spectacles etc...en minimisant l'impact financier auprès des parents.

Solde à ce jour : 3 482 €

Financement :

- cotisation des parents : 10 € par enfant. Cette somme reste inchangée depuis 2002, alors même que tous les prix ont énormément augmenté....

- dons des associations de parents d'élève : 1 561 € versés en juin 2012.

- Photos de classe : environ 1 200 €

Soit environ 4 600€ de revenus pour l'année scolaire.

Sur cette somme la coopérative scolaire doit reverser 421 € (2,16 € par adulte et enfant) à l'OCCE, l'organisme chargé de la validation des comptes et qui détient le compte de la coopérative. C'est une adhésion obligatoire.

7 - SORTIES ET SPECTACLE

Une sortie à la forêt de Bouconne ainsi qu'au domaine d'Ariane a eu lieu pour les classes de Véronique et Ariane. Peut-être que les classes de Jean François et Nathalie feront de même.

Il est prévu 3 sorties à la bibliothèque pour les classes de Pascale, Ariane et Mireille.

Les classes de Jean-François, Ariane et Véronique reconduiront cette année les ateliers ASTEP, en partenariat avec l'université Paul Sabatier dans le but de sensibiliser les élèves à la démarche scientifique, dans le cadre du projet d'école.

Les Festivités de Noël sont offertes par la municipalité

Mardi 18/12/2012 aura lieu un spectacle : 2 séances l'après-midi par la compagnie les 100 000 génies :

« C'est pas tous les jours Noël »

20/12/2012 rencontre avec le Père-Noël qui offrira un livre à chaque enfant + gouter l'après midi

Le repas de Noël se fera soit le jeudi 20 soit le vendredi 21, à définir

Remarque durant la séance " on ne peut faire le repas de Noël et le gouter le même jour" donc à définir.

8 - ANIMATIONS des asso de Parents d'élèves

FCPE : la tournée croissant a été un réel succès encore cette année. Un bénéfice de 640 € a été réalisé, qui sera partagé entre les 2 écoles.

Une boom est en prévision le 2 février à la salle des fêtes, dont l'accès sera sécurisé (pour les enfants par rapport à la route très proche).

AAPE : la commande des torchons est en cours.

Fin du Conseil d'Ecole à 19h.